

>>> Nîmes Métropole

Photographier les paysages pour souder le territoire

Créées pour être des outils d'aménagement équilibré du territoire¹, les communautés urbaines, communautés d'agglomérations, communautés de communes doivent élaborer un référentiel commun, notamment en matière de paysage. Sur cette base, elles mettront en place leur projet de territoire. La photographie est un outil à leur service.



Jeune communauté d'agglomération, Nîmes Métropole regroupe vingt-trois communes... et une palette de paysages très contrastés : massif aride des garrigues, zones humides de la Camargue gardoise, plateau cultivé de la Costière... Aussi, pour conférer une identité à son territoire, le faire connaître et permettre un regard partagé sur ses caractéristiques paysagères et ses enjeux, la collectivité a-t-elle choisi de s'appuyer sur la photographie. La mission photographique a duré un an. Une année durant, les paysages ont été appréhendés dans leur dimension humaine, culturelle autant que géographique, physique et matérielle. Un travail qui a permis l'édition d'un atlas photographique des paysages.

Sciemment, le comité de pilotage a fait appel à un photographe

d'art, sans connaissance préalable du territoire. Dès le début de la mission, il fut demandé à Gilles Martin-Raget, photographe marseillais, de porter un regard esthétique sur le paysage. Il fallait en effet, provoquer de la curiosité et renouveler la vision qu'ont les élus et la population de leur territoire. Il s'agissait aussi d'éveiller chez eux une sensibilité à la qualité de ce territoire et prendre à contre-pied la vision souvent négative qu'offrent les paysages pour les populations qui évoluent au quotidien : paysages banalisés, si ce n'est défigurés par les infrastructures, l'urbanisme commercial, des zones pavillonnaires ou encore de la déprise agricole. Véritable outil de travail, quatre mille images sont aujourd'hui répertoriées dans une banque de données. Chaque image est identifiée avec une double entrée : communes et unités de paysage. Les services y ont accès, ainsi que les communes et les partenaires de la communauté d'agglomération. Mais l'objectif n'aurait pas été atteint si le public n'avait pas été touché, lui aussi. Un

beau livre a donc été édité. Paru en novembre 2005 sous le titre *De garrigues en Costières, paysages de Nîmes Métropole* (voir encart), l'ouvrage présente une sélection des deux cent cinquante plus belles photographies de chaque unité paysagère. L'idée éditoriale est d'ébaucher, à travers le texte qui les accompagne, l'analyse de l'évolution du territoire et l'identification des enjeux. Ainsi, Jacques Maigne dresse une carte d'identité de ce pays... Au fil des pages, Nîmes Métropole prend corps et

revendique l'appellation de « nouveau territoire ». Il apporte aussi un témoignage local aux débats actuels sur le paysage en France.

Ouvrage itinérant, une exposition composée de cinquante-sept photos circule également dans les vingt-trois communes. Comme l'ouvrage, elle a pour vocation de sensibiliser la population à la richesse des paysages et de lui permettre de s'approprier ce nouveau territoire. D'ailleurs, elle s'en donne les moyens puisqu'une conférence-débat sur l'avenir des garrigues accompagne l'exposition dans les communes qui l'accueillent.

C'est encore la photographie qui est utilisée pour suivre l'évolution des paysages. Un observatoire photographique a été mis en place, il vise à mettre en évidence les mutations en cours et à identifier les causes. Quatre-vingts prises de vues le composent, elles ont été choisies à partir de propositions des maires. Tous les quatre ans, les mêmes prises de vue seront refaites et comparées. Évolution des territoires agricoles et des espaces naturels, croissance urbaine, insertion des infrastructures et mutation des abords, mutation des centres urbains, entrées de ville... cette mission doit permettre de témoigner des enjeux communaux et intercommunaux. L'observatoire est, en effet, destiné à devenir une référence et une source d'enseignement pour les actions des pouvoirs publics en matière d'aménagement du territoire. ■

VÉRONIQUE MURE - RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE NÎMES MÉTROPOLÉ

>>> **Mél :**
veronique.mure@nimes-metropole.fr

De garrigues en Costières, J. Maigne, G. Martin-Raget, Éditions Actes Sud, 39 euros, 150 pages.



1. Loi Chevènement du 12 juillet 1999.

© Mairie de St-Côme et Maruejols



© Nîmes Métropole

2

3

© Gilles Martin-Raget - Atlas photo des paysages de

1. CONFÉRENCE À ST-CÔME ET MARUEJOLS.
2. PAYSAGE DES COSTIÈRES GÉNÉRAC.
3. VIGNOBLE DES COSTIÈRES ST-GILLES.

©